

A l'attention des parents d'enfants malades

Si votre enfant ne peut plus aller à l'école, au collège ou au lycée
parce qu'il est **malade**,
parce qu'il est **immobilisé** pour raison de santé...

Il existe **deux associations** susceptibles de l'aider à poursuivre sa
scolarité.

Contactez-les rapidement !

**Le SAPAD (Service d'Assistance
Pédagogique A Domicile)**



SAPAD 10

Tel : 03 25 70 28 47
06 80 26 58 46

Fax: 09 58 18 49 04

Christian Quéru
22 rue A.Boivin
10000 Troyes
sapad10@ac-reims.fr

<http://lespep10.lespep.org>

Intervenants : enseignants actifs (en priorité
ceux de l'élève) rémunérés par l'Education
Nationale, certaines assurances ou les PEP.

**L'EEMA (Ecole des Enfants
Malades de l'Aube)**



Tel : 03 25 49 54 26
06 02 50 09 44

Laurence d'Alès
Marie-Pierre Legrip
Odile Pambet
Centre René Peltier
110 bis avenue E.Herriot
10000 Troyes
eemaube@wanadoo.fr

<http://eemaube.free.fr>

Intervenants : bénévoles enseignants ou
autres personnes de niveau universitaire.

Les deux associations constituent l'**APAD** (Assistance Pédagogique A Domicile).
Elles interviennent sur prescription médicale (si absence supérieure à 15 jours),
gratuitement, en toute confidentialité, pour la poursuite de la scolarité, en lien avec
l'établissement scolaire d'origine et la coordinatrice APAD (infirmière conseillère
technique du DASEN de l'Aube).